

Dossier de demande de Validation d'acquis (VA)

Version du document : décembre 2020

À retourner par mail à commissionva@federetraitesportive.fr

L'encadrement des activités au sein de la FFRS est réglementé afin de satisfaire à la sécurité et à la qualité de nos activités.

Le brevet d'animateur fédéral et la qualification d'accompagnant sportif peuvent être obtenus soit par la voie de la formation initiale et continue, soit par la voie de la validation des acquis (VA).

QU'EST-CE QUE LA VA ?

C'est un dispositif d'évaluation permettant d'attribuer tout ou partie d'un brevet fédéral à un licencié FFRS qui en fait la demande, et qui peut justifier d'une expérience acquise dans le domaine de l'encadrement technique et pédagogique et/ou de diplômes fédéraux et/ou professionnels dans la spécialité visée.

L'évaluation est menée à partir du dossier joint (*voir pages suivantes*), dans lequel le candidat devra faire apparaître les différentes compétences acquises dans l'encadrement d'activités sportives en lien avec le diplôme visé, mais également lors de formations fédérales suivies avec d'autres fédérations sportives ou à la FFRS.

- ✓ Une commission fédérale se réunit quatre fois dans l'année pour examiner les dossiers.
- ✓ Un entretien avec les demandeurs pourra être demandé par la commission.

L'instruction des dossiers est faite par les conseillers techniques référents des activités concernées. Ils ont pour mission également de vous recontacter pour vous accompagner au mieux dans cette démarche, si nécessaire.

LES CONDITIONS NÉCESSAIRES D'ACCÈS À CE DISPOSITIF

- Être licencié à la FFRS.
- Avoir suivi la Formation commune de base (FCB).
- Être titulaire du PSC1 en cours de validité (moins de 4 ans pour la FFRS).
- Être en situation réelle d'encadrement au moment de la demande et/ou pouvoir justifier de l'avoir été pendant au moins 100 heures pour une demande d'animateur fédéral, lors des quatre dernières années et/ou être titulaire de diplômes fédéraux hors FFRS ou de diplômes professionnels en rapport avec la qualification visée.

DÉPÔT DU DOSSIER

Le dossier de demande de VA ainsi que les pièces justificatives doivent parvenir par mail au plus tard trois semaines avant la date de la commission à : commissionva@federetraitesportive.fr.

Calendrier 2021

- Commission du **22 janvier 2021** Dépôt des dossiers avant le **8 janvier 2021**,
- Commission du **9 avril 2021** Dépôt des dossiers avant le **19 mars 2021**,
- Commission du **25 juin 2021** Dépôt des dossiers avant le **4 juin 2021**,
- Commission du **22 octobre 2021** Dépôt des dossiers avant le **1^{er} octobre 2021**.

PARTIE ADMINISTRATIVE

Nom, Prénom :

Adresse postale :

Adresse électronique (lisible) :

Téléphone(s) :

N° de licence (obligatoire) :

Club actuel :

CODERS :

Activité(s) animée(s) (préciser période et fréquence) :

Autres fonctions exercées à la FFRS :

Formations suivies et diplômes obtenus :

- PSC1 obtenu le :
- FCB obtenu le :
- MODULE 1 obtenu le :
- MODULE 2 option : obtenu le :
- AS option : obtenu le :
- AS option : obtenu le :

Objet de la demande :

- ACCOMPAGNANT SPORTIF option :
- MODULE 1
- MODULE 2 option :
- MODULE 2 option :

Fonction professionnelle exercée auparavant (si en lien avec la demande) :

Formation :

Précisez tous les diplômes sportifs (FFRS, pro, autres fédé...) ou d'animation (BAFA...) obtenus.

Fournir les documents justificatifs.

Diplômes	Année d'obtention	Organisme(s)	Commentaires

Engagements associatifs :

Saison	Club ou structure	Activité(s) Encadrée(s)	Fonction dans L'encadrement	Nombre de séances encadrées en responsabilité	Volume horaire

Si vous avez occupé des fonctions de dirigeant ou d'autres fonctions bénévoles, merci de remplir le tableau ci-dessous.

Saison	Club ou structure	Responsabilité	Remarques

Je soussigné(e) Président(e) du club,
atteste de l'exactitude des renseignements administratifs fournis.
Compléments d'informations (si nécessaire)

Signature/ cachet du Club

Je soussigné(e) Président(e) du Coders,
atteste de l'exactitude des renseignements administratifs fournis.
Compléments d'informations (si nécessaire)

Signature du Président du CODERS

PARTIE TECHNIQUE

Attention : si vous demandez la validation de plusieurs brevets, veuillez svp dupliquer les parties ci-dessous pour chaque demande et chaque activité.

Tout dossier incomplet ne pourra pas être étudié par la commission.

✓ **Décrivez ici vos motivations :**

✓ **Comment préparez-vous vos animations ?**

- ✓ **Décrivez une séance que vous avez animée (depuis la prise en main du groupe jusqu'à la fin de la séance).**

- ✓ **Comment assurez-vous la sécurité des pratiques et des pratiquants ?**

✓ **Comment évaluez-vous vos séances ?**

Signature de l'intéressé(e)

Vous pouvez joindre tous documents permettant de justifier votre expérience et/ou d'éclairer les membres de la commission sur vos acquis en lien avec le brevet visé.